



Regroupement familial pour un algerien

Par **KIMONED**, le **20/11/2011** à **09:29**

Bonjour,rnbnj a tous je cherche a savoir les démarches pour faire le regroupement familiale pour ma femme en Algérie mes question rn1 es que avec fiche de paye d 'intérim (plus de 2000 euro)je peux bénéficier de regroupement rn2 pour le dossier je peux faire le regroupent avec livret famille algérien ou je doit fait transcription de livret famille avant rn3 le dossier a faire pour regroupement rn merci

Par **mimi493**, le **20/11/2011** à **22:06**

[citation]2 pour le dossier je peux faire le regroupent avec livret famille algérien ou je doit fait transcription de livret famille avant[/citation] on ne fait transcrire que si on est Français, et si on est Français, la procédure de regroupement familial n'existe pas.

Par **fatima59**, le **24/11/2011** à **13:15**

bonjour KIMONEDrnrnpour le regroupement il faut juste avoir 12 fiche de paie plus que le smig+ la surface de la maison ctt rnrnpour plus d'information n'hésite pas a faire signe rnsalam

Par **argent53**, le **28/11/2011** à **15:45**

salut kimonedrnrnpour faire bcp plus simple deplace toi au bureau de l'ofii ils vont te donner

tous le dossier a faire c'est plus simple et plus precie pour toirnrsalam